



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlisse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Nadège Bonny, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Odile Bury, *Échevin(e)* ;
Alexandre Dermine, *Conseiller*.

Séance du 15.10.19

#Objet : Ratification de la convention de mise à disposition de base de données (agenda.brussels) entre le Commune de Watermael-Boitsfort et l'asbl visit.brussels.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Attendu que l'asbl visit.brussels est l'agence de communication du tourisme de la Région de Bruxelles-Capitale et que, dans ce cadre, ils souhaitent renforcer la diffusion des activités pour augmenter l'attractivité de la Région. Pour ce faire, visit.brussels gère le site internet agenda.brussels qui référence l'ensemble des activités culturelles de la Région de Bruxelles-Capitale ;

Attendu que l'administration communale pourrait profiter de ce moyen de communication pour augmenter davantage la visibilité des activités culturelles et récupérer celles-ci pour son propre site ;

Vu qu'il n'y a pas d'implications financières liées à la ratification de cette convention ;

Attendu que pour ce faire, une convention doit être établie entre la commune et l'asbl visit.brussels ;

Vu que la convention proposée est d'une durée de trois ans reconductible de manière tacite pour de nouvelles périodes d'un an, sauf dénonciation de part et d'autre moyennant un préavis signifié ;

Sur proposition du Collège échevinal,

Décide

Le Conseil Communal décide de signer la convention (agenda.brussels) à établir entre la l'administration communale de Watermael-Boitsfort et l'asbl visit.brussels, pour une période de trois ans.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

27 votants : 27 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 17 octobre 2019

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Daniel Soumillion